

Le domaine ducal sous les premiers ducs
capétiens (1016-1192) : Etude sur la formation
de la «pôté» de Châtillon-sur-Seine

Matsuda, Takafumi

<https://doi.org/10.15017/2230721>

出版情報 : 史淵. 120, pp.1-3, 1983-03-31. 九州大学文学部
バージョン :
権利関係 :

Le domaine ducal sous les premiers ducs capétiens (1016–1192)

— Etude sur la formation de la «pôté» de
Châtillon-sur-Seine

par Takafumi MATSUDA

La principauté de Bourgogne fut établie vers la fin du IX^e siècle. Au début du XI^e siècle, les Capétiens de la branche cadette, après une guerre de succession, prennent le pouvoir en Bourgogne. Mais le territoire perdit plusieurs «pagi» périphériques, ayant constitués le «duché-principat» à l'époque carolingienne. Dans ce cadre territorial très réduit, c'est-à-dire le «duché» proprement dit, les seigneuries ecclésiastiques occupaient déjà une grande partie des terres, et aussi pour la partie restante, les possessions ducales étaient en concurrence avec celles des seigneurs châtelains.

A cette circonstance, les premiers ducs capétiens (Henri I^{er}-Hugues III, 1016-1192) devaient avant tout, pour reconstituer le pouvoir ducal, entretenir et agrandir les terres et les droits appartenants à leur *dominium*, le domaine ducal, qui était, en effet, les seules ressources ducales aux XI^e et XII^e siècles. D'après cette politique domaniale, les ducs de Bourgogne entreprirent de construire des «pôtés» qui, réalisées en agglomérant des possessions autour des châteaux ducaux, pourraient être le meilleur moyen d'administrer le domaine ducal.

Dans la seconde moitié du XII^e siècle, une nouvelle «pôté» fut formée à Châtillon-sur-Seine par le duc Hugues III (1162/1165-1192).

Cependant, le «castrum» de Châtillon était à l'évêque de Langres depuis, au plus tard, la fin du X^e siècle, donc pour Hugues III, il fut nécessaire, d'abord, d'éliminer l'influence épiscopale sur Châtillon. Pourquoi à cette époque le duc se hâta-t-il de former cette «pôte», malgré la résistance prévue de l'évêque de Langres? Ce problème est indivisiblement lié à la dislocation du *pagus* de Lassois, «*pagus Laticensis*», de qui Châtillon jadis relevait.

L'ancien chef-lieu de ce *pagus*, *Latisco*, fut détruit par les normands vers la fin du IX^e siècle, depuis la famille comtale de Bar-sur-Seine gouvernait ce *pagus*. Durant les X^e-XI^e siècles, comtes de Bar-sur-Seine pouvaient garder, sinon un peu empiétés, les frontières de l'ancien Lassois, mais leur territoire était entièrement divisé entre la mouvance des ducs de Bourgogne et celle des comtes de Champagne, qui commençaient à étendre leur influence vers le sud. Ce fait serait démontré par un «hommage en marche» qui fut prêté au duc Eudes II en 1143 par Thibaud II, comte de Champagne, à Augustines, considérée comme la frontière de leurs mouvances respectives.

Lorsque Hugues III devint duc, Châtillon ne lui parut pas suffisante comme place-forte pour assurer sa mouvance développée sur la côté nord de Châtillon. Heureusement, Hugues III put obtenir, en 1168, la permission de construire une enceinte nouvelle de l'évêque de Langres, Gautier, son oncle, après cela, à l'intérieur de cette enceinte, les droits des ducs, soit domaniaux, soit appartenants aux droits régaliens, furent étendus aux dépens de l'évêque. En dehors de cette enceinte, les villages environnants et leurs habitants vinrent se soumettre à la protection du mur de Châtillon, par le paiement du *salvamentum* aux officiers ducaux.

En retour de la protection du château ducal, les habitants des villa-

ges ecclésiastiques — tels ceux des domaines de l'abbaye de Notre-Dame de Châtillon ou de l'abbaye de Pothières — devaient se rendre à l'ost ducal et ce droit de l'ost imposé aux hommes abbaciaux caractérise la nature militaire qu'avait la «pôté» de Châtillon.

Nous pouvons donc arriver à la conclusion que la «pôté» est formée en tant que place-forte stratégique, ceci dans l'intention de Hugues III de défendre la mouvance et le domaine des ducs de Bourgogne contre les comtes de Champagne, et, contre les rois de France qui, à cette époque, s'opposaient souvent au duc de Bourgogne. Cette «pôté» avait aussi une importance économique, car la mouvance ducale contenait de grandes routes, celles de Châtillon aux foires de Champagne, et celle de Langres, par Châtillon à Tonnerre.